archi

Pôle d'entreprises : l'emploi s'installe au carrefour Riquet-Pajol

C'est donc le projet de l'agence LIN qui a été retenu par les élus. Rencontre avec l'architecte Finn Geipel.

Le projet retenu pour le pôle d'entreprises est signé par les architectes Finn Geipel et Giulia Andi. Nul doute, ce solide bâtiment évoque Métropolis, l'un des chefs d'œuvre du cinéma de Fritz Lang. « *J'aime beaucoup ce film et surtout ses décors somptueux*, reconnaît Finn Geipel. *Nous avons renoué avec la tradition des immeubles industriels qui fleurissaient dans la première partie du XX^e siècle dans toutes les grandes capitales européennes.* » Comme si ce bâtiment, version Internet et nouvelles technologies, allait chercher ses racines dans le passé industriel et ferroviaire du quartier La Chapelle.

Cet immeuble simple par ses proportions, imposant avec sa toiture oblique, et élégant, grâce à ses transparences et son aspect minéralisé, marque ainsi le carrefour des rues Riquet et Pajol. Les deux lauréats ont dessiné une construction qui doit résister au temps. Planté sur le site, le rectangle parfait de cinq niveaux s'appuie sur des piliers côté rue et ouvre son sous-sol sur les jardins. Répondant à la volonté des élus, les architectes ont imaginé une structure de 5 200 m² entièrement modulable destinée à accueillir des petites et moyennes entreprises. En étage, chaque niveau peut recevoir entre une et seize entreprises. Le rez-de-chaussée en double niveau, grandes baies vitrées et auvent abrite des commerces. « *C'est un bâtiment joyeux*, ajoute Finn Geipel. *Le promeneur, en s'approchant de l'immeuble, pourra découvrir progressivement sa transparence, à la manière d'un papier japonais, et deviner les silhouettes diffuses de ceux qui y travaillent.* » Un travelling entre ombres et lumières. Métropolis encore... ■

Développement durable

Comme l'ensemble des autres équipements, le pôle d'entreprises a été conçu sur les principes exigeants du développement durable. Certifié HQE (Haute Qualité Environnementale), le bâtiment à très haute performance énergétique est recouvert d'une toiture végétalisée. Un dispositif qui augmente l'isolation thermique et phonique et limite les rejets des eaux de pluies vers l'égout par évapotranspiration. L'immeuble est doté d'un système d'occultation intégré au vitrage et d'une ventilation double flux avec récupération de chaleur à 80 %. Le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, comme le rafraîchissement du bâtiment, sont assurés par la CPCU. La Compagnie Parisienne du Chauffage Urbain a pour objectif d'utiliser 60 % d'énergie propre dès 2010. Une isolation par l'extérieur complète la démarche développement durable.■

De Berlin à Paris : L'agence LIN

Finn Geipel et Giulia Andi ont créé l'agence LIN en 2000. Depuis ce bureau d'architecture berlino-parisien enchaînent des projets singuliers : transformation d'une base sous-marine construite par les Allemands durant la seconde guerre mondiale en centre d'art à Saint-Nazaire, réaménagement du pavillon de l'Arsenal à Paris, transformation d'une manufacture d'armes en Cité du design à Saint-Etienne, et aujourd'hui le pôle entreprises de Pajol. ■

Les quatre façades du pôle d'entreprises

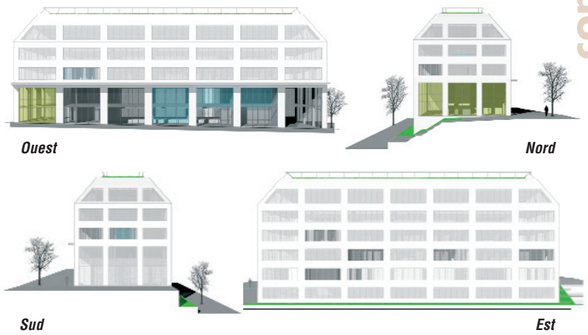

sortir

La Maison mobile

Mardi 24 juin dans l'après-midi, croisement des rues Pajol et Philippe de Girard. La maison mobile s'installe sur la petite place.

Et sous le barnum, l'équipe de développement local La Chapelle/Porte d'Aubervilliers présente son exposition itinérante. Objectif de ce projet : partir à la rencontre des habitants, de manière vivante, pédagogique et attractive, afin de développer l'information de toutes et tous, de favoriser la compréhension des enjeux liés aux mutations du cadre de vie, ainsi que la participation des habitants aux processus de concertations. Ce projet évolutif se construit avec les habitants et associations sans exclure personne. Toutes les propositions de projets et initiatives pouvant s'inscrire dans le cadre des expositions suivantes sont donc les bienvenues !

Une initiative réalisée en partenariat avec les aménageurs intervenant sur le quartier (Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris, SEMAEST, SIEMP, OPAC, Urbanis, SEMAVIP). Les associations locales qui le souhaitent peuvent proposer des animations autour de l'exposition. ■

contacts

22 bis rue Pajol
toutes les infos sur l'aménagement de la ZAC

SEMAEST
7 avenue de la République
75 011 Paris
Tél : 01 43 45 98 98

Directeur de la publication : Jean-Paul Albertini

Rédacteur en chef : Céline Mennesson

Rédacteur : Claude Lesaulnier

Réalisation : CLIC
11 cité Véron
75018 Paris
01 74 30 07 50

Crédit photos : Agence LIN, Atelier 2.3.4
Françoise-Hélène Jourda
SEMAEST

Imprimé à 13 000 exemplaires sur papier recyclé

18e MAIRIE Paris durable
SEMAEST
N°6 - septembre 2008

22 bis rue Pajol

toutes les infos sur l'aménagement de la ZAC

éditos

Une ville à vivre

Dans sa nouvelle équipe, le maire de Paris m'a nommée première adjointe chargée de l'Urbanisme et de l'Architecture. Tous les projets d'aménagement de la capitale, dont la ZAC Pajol, sont aujourd'hui au cœur de mes préoccupations. Ces grands chantiers entrepris par la Ville ont l'ambition de rendre la capitale plus agréable à vivre au quotidien. Les quartiers de l'est parisien avaient longtemps été délaissés au profit de ceux, plus aisés, de l'ouest. Dès notre arrivée à la gestion de la ville, en 2001, nous avons inscrit dans nos actes, avec Daniel Vaillant, maire du 18e, la volonté de corriger ce déséquilibre. De nombreux projets ont ainsi été lancés. La ZAC Pajol est l'un des plus beaux exemples de cette ambition pour Paris. Cet aménagement prépare déjà l'avenir de notre ville. Avec les 3 300 m² de toiture de sa halle couverte de panneaux photovoltaïques, Pajol accueillera la première centrale solaire de centre-ville en France.

La Zac Pajol, qui va devenir un éco-quartier emblématique pour Paris, a déjà été labellisée par la Ville parmi les 37 opérations exemplaires en matière de développement durable.

Et c'est ici encore, que les architectures les plus innovantes, les réalisations les plus marquantes se dessinent dès aujourd'hui : la halle ferroviaire revue et embellie par Françoise-Hélène Jourda, le jardin couvert d'Annie Tardivon, le pôle d'entreprises signé par Finn Geipel et d'autres équipements encore... Jour après jour, notre ville sera encore plus belle à vivre. ■

Anne Hidalgo
Première adjointe, chargée de l'Urbanisme et de l'Architecture

La halle se dévoile

La halle, revisitée par Françoise Hélène Jourda, aura des allures d'ombrelle posée sur un jardin luxuriant. Avec le pôle d'entreprises de Finn Geipel, l'emploi s'installera au carrefour Pajol-Riquet. Promenade-découverte avec les architectes…

actions

Un éco-quartier en phase avec l'engagement de la Ville en faveur du développement durable

Depuis 2001, la Ville de Paris s'est résolument engagée en faveur du développement durable. Protection de l'environnement, réduction des pollutions de toute nature, lutte contre le changement climatique, développement des transports publics et de la place du vélo, renforcement de la mixité fonctionnelle et sociale des quartiers, amélioration des possibilités d'insertion professionnelles et sociales… autant d'objectifs qui sont désormais déclinés au sein de toutes les politiques de la Ville.

Dans ce cadre, 37 réalisations ou projets parisiens contribuant particulièrement à la réalisation de ces objectifs ont été labélisés « développement durable », dont la ZAC Pajol.. Et, lorsque le Maire de Paris, M. Bertrand Delanoë, annonce en septembre 2007 le lancement du Plan Climat de la Ville, dont le but est de réduire d'un tiers les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 et de développer fortement l'utilisation des énergies renouvelables, c'est sur le site de la ZAC Pajol qu'il choisit de le faire.

L'ensemble des choix faits pour la transformation de ce quartier répond en effet pleinement aux objectifs du Plan Climat et de la politique de développement durable mise en place par la Ville : chantier propre, réutilisation sur place des matériaux issus de la déconstruction partielle de bâtiments, évacuation par voie ferrée plutôt que par camions de ceux qui ne peuvent l'être, bâtiments HQE, voire à énergie positive, raccordement au réseau de chauffage urbain de la CPCU, pose de panneaux solaires photovoltaïques pour produire de l'électricité et thermiques pour fournir de l'eau chaude, récupération des eaux de pluie, clause d'insertion professionnelle... Plus globalement encore, l'installation des équipements publics - collège, IUT, bibliothèque municipale -, privés - pôle d'entreprises, auberge de jeunesse - et des espaces verts qui faisaient défaut à ce quartier contribueront fortement à renforcer la mixité fonctionnelle et sociale de ce site, et, tout simplement, à améliorer la qualité de vie de ses habitants tout en limitant leurs besoins de déplacements. ■

A Paris, le premier bâtiment à énergie positive

C'est l'agence d'architecture Jourda qui réalisera la halle Pajol. Un projet manifeste du « développement durable ». Interview de la lauréate

Quels sont les principes qui ont animé votre projet ?

La situation actuelle de la Terre nécessite un changement radical de nos habitudes, de nos modes de conception et de construction. A travers cet aménagement de plus de 5 000 m² au cœur de la ville, mon ambition est de créer un bâtiment manifeste. Autrement dit, un exemple répondant à l'absolue nécessité du développement durable pour l'avenir de notre planète. Mon projet est aussi une synthèse de l'ensemble de mes travaux réalisés sur ce thème depuis le début de ma carrière d'architecte, voilà bientôt trente ans. C'est la première fois qu'une opération d'une telle taille sera construite à Paris avec la volonté de préserver l'environnement.

Quelles sont les règles du développement durable adaptées à l'architecture ?

L'objectif est d'impacter le moins possible des ressources limitées. Il faut d'abord utiliser le moins de surface de sol possible en imaginant des bâtiments très compacts. C'est aussi la bonne gestion des ressources en eau qui passe par la limitation des consommations domestiques, par la récupération des eaux de pluie et par leur traitement. Quelques exemples : à Pajol, une partie de l'eau des douches sera traitée directement par des végétaux plantés dans le jardin couvert. Et même la chaleur des douches sera réinjectée dans le système de chauffage... Cette eau sera chauffée par des capteurs solaires placés sur le toit, tout comme les panneaux photovoltaïques qui produiront de l'électricité. Au total, 3 300 m² de toiture seront couverts par ces équipements. Avec toutes ces solutions mises en œuvre, l'ensemble de la halle Pajol ne produira pas de gaz à effet de serre.

Et pour la construction ?

Nous utiliserons principalement des matériaux renouvelables : le bois pour les murs, les isolants végétaux, la paille, le chanvre, la plume de canard, du lino pour les sols. Et bien sûr, les matériaux de la halle seront recyclés dans la construction.

Et côté architecture…

Mon projet est tout simple, j'allais dire tout bête. A l'origine, cette halle était un grand toit. S'il faut conserver cette fonction d'abri, la structure doit être épurée, nettoyée des scories intérieures, c'est-à-dire les escaliers, les passerelles et autres plates-formes, pour ne conserver que les poteaux et le toit en forme de sheds. Du coup, je me retrouve avec une grande tente, sous laquelle je construis des bâtiments en bois. Et pour bien rappeler la mémoire du lieu, sa fonction d'abri, la structure sera détachée des bâtiments. ■

Françoise-Hélène Jourda

Dès son diplôme d'architecte en poche, en 1979, Françoise-Hélène Jourda intègre dans ses projets la dimension environnementale. En 1985, elle construit l'école d'architecture de Lyon. Toujours avec cette même priorité, les réalisations se succèdent tant pour la commande publique que pour les particuliers. Quelques constructions au hasard : une maison serre, une école économe en énergie à Cergy-Pontoise, l'Université de Marne-la-Vallée, le Palais de Justice de Melun, les serres du Jardin botanique de Bordeaux. Son projet "éNergie zérO" à Saint-Denis sera le premier immeuble à énergie passive construit dans l'hexagone. L'architecte lauréate de la halle Pajol est aussi reconnue dans les pays germaniques. En Allemagne, elle a construit de très nombreux projets, notamment l'Académie du Mont-Cenis à Herne dans la Ruhr. Cet ensemble de bâtiments est entièrement abrité par une grande nacelle en verre et en bois, portée par de grands troncs écorcés. En Autriche, Françoise-Hélène Jourda occupe la chaire d'architecture durable à la Teschnische Universität de Vienne.■

Jardin malin

« Ce jardin malin se blottit sous la halle et s'échappe par le nord pour regarder le ciel de Pajol », explique avec un brin de poésie Annie Tardivon, l'architecte paysagiste de l'Agence In-Situ qui a dessiné cet espace vert de près d'un hectare. Sa partie couverte est propice à la contemplation. Plus loin, un rideau de bouleaux. Et le long des voies ferrées, une grande passerelle, accessible aux personnes handicapées permet une autre balade, un autre horizon. Là, des paliers rejoignent la rue Riquet. De l'autre côté, sont implantés des jeux pour enfants. Tiens, plusieurs bassins plantés de nénuphars. Des roseaux contribuent à réhabiliter l'eau de pluie recueillie. Ici, écologie rime avec économie. Presque tous les matériaux utilisés dans ce jardin, tuile concassée, rails ou pavés, proviennent de reliefs de la halle d'autrefois. ■

repères

La vie des chantiers

Travaux :

> **Collège :**
fin de la démolition partielle du collège et fondations de la partie neuve de juin à décembre 2008

Concours d'architecture :

> **Concours de l'IUT**, Institut Universitaire de Technologie : choix sur références 2e semestre 2008

> **Gymnase**
Dates prévisionnelles :
- Dépôt de permis de construire mi-septembre 2008
- Début de la construction 1er semestre 2009

architecture

La ZAC Pajol s'expose au Pavillon de l'Arsenal

Depuis le 25 juin, vous pouvez découvrir la maquette de la ZAC réalisée par Artefact, un artisan spécialisé du Viaduc des Arts. Elle est présentée au Pavillon de l'Arsenal dans le cadre de l'exposition *Architecture=durable, 30 architectes, 30 projets en Ile-de-France.* Profitez-en pour découvrir des projets qui vont marquer notre paysage de demain… et pour un futur durable.

- Pavillon de l'Arsenal,
21 boulevard Morland - 75004 Paris
M° Sully Morland

profession

Concours d'architecture, mode d'emploi

Quand la ville de Paris décide de construire un bâtiment, elle doit lancer un concours d'architecture. Cette consultation européenne répond à la loi MOP (Maîtrise d'ouvrage public). Tous les architectes qui le souhaitent peuvent répondre à l'avis à candidature, la première étape du concours. « *Parfois, jusqu'à 400 agences adressent leur dossier*, remarque Baptiste Le Brun, chargé d'opération à la SEMAEST. » Le jury composé d'élus, de personnalités désignées et d'architectes qui ne participent pas au concours, se réunit une première fois. Cinq candidatures sont sélectionnées à partir de leurs références. « *Chaque candidat repart avec une documentation d'un demi mètre cube*, poursuit Baptiste Le Brun. *Les architectes ont six semaines environ pour élaborer une esquisse. C'est une image de leur projet, un principe de fonctionnement accompagné d'une explication technique très élaborée.* »
Lors de l'étape suivante, une commission technique, différente du jury, composée notamment de plusieurs directions de la mairie de Paris, analyse la faisabilité des projets. Pour la seconde fois, le jury se réunit afin de proposer un lauréat. Enfin, le Conseil de Paris valide la décision du jury et autorise le Maire de Paris à signer le marché avec l'architecte. L'ensemble d'un concours s'étale sur dix mois environ.
Parmi tous les équipements publics de la ZAC Pajol, seule la consultation de l'IUT, l'Institut universitaire de Technologies, est organisée différemment. Pour la réhabilitation de l'ancien service des douanes, le jury devra sélectionner le lauréat sur références. « *C'est une procédure autorisée par la loi MOP pour les bâtiments existants*, poursuit Baptiste Le Brun. *La longueur de la procédure est un gage de démocratie.* » ■